

date de mise en ligne : 24 février 2026



**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 26 00003** du 13 FEB. 2026
Transmis en Préfecture le

Un permis de construire a été **refusé** à

Domicilié (e) Monsieur TEKIN ERDAL
 9 RUE SACCO ET VANZETTI
 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : SURELEVATION D'UNE MAISON ET CREATION D'UNE MAISON
INDIVIDUELLE

Sur un terrain sis 9 RUE SACCO VANZETTI
Cadastré AL4

Villeneuve-Saint-Georges, le 13 FEB. 2026

Madame le Maire
Conseillère départementale

Kristell NIASME



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait
d'affichage de **refus** d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 26**
00003 du a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,